

E comme Excuse-nous Patron

Lors des mouvements populaires en 1936, la France est gagnée par la grève.

La fronde arrive jusqu'à la société cotonnière de la Côte d'Or, qui possédait des ateliers de filage dans la banlieue dijonnaise (Brasey-en-Plaine, Genlis, Trouhans).

Une majorité d'ouvriers de cette société débraie et occupe les ateliers... Ce qui déplaît fortement au patron !!

Aux grands maux, les grands remèdes.

Monsieur Marchal, le patron licencie les grévistes et fin juillet, demande même au préfet de la Côte d'Or, une intervention pour libérer son entreprise.

Pas rancunier le patron...

Il propose aux salariés 'virés', de se faire réembaucher en signant une lettre de repentance... mais pas du genre : *'Je m'excuse monsieur le patron d'avoir fait grève et vous remercie de bien vouloir me réembaucher'*.

Non, non, notre patron, veut du concret, avec noir sur blanc, la mention suivante :

« Regrettant de nous être mal conduits vis-à-vis de vous, en nous mettant en grève, nous vous prions de nous pardonner et en nous embauchant de nous permettre de nous racheter dans l'avenir par une conduite exemplaire ».

Et si aujourd'hui, les usagers demandaient aux grévistes de la SNCF, de leur faire une lettre d'excuse pour les désagréments qu'ils subissent.

Allez, chiche...

La lettre de repentance

Archives départementales de la Côte d'Or.